~~[illegible]~~ n°: 81.

Monsieur

j'ai reçu La réponce que vous avés eu la bonté de me faire avec d'autant plus de Satisfaction que j'étois instruit des preventions qu'on a Cherché a vous donner Contre moi, j'aurai été au desespoir qu'elles m'eussent privé de L'amitié dont vous voulés bien m'honorer, que je Chercherai toujour a meriter par tous Les Endroits je Scais que C'est Monsieur Champanne qui vous a Envoyé ma dissertation Sur ~~un~~ nouveau remede antivenerien, je Scais En même tems Sa mauvaise intention, il me fournit une occasion bien favorable de vous faire Connoitre Ce qu'on doit penser de lui. Cet homme qui a Cherché a me donner auprès de vous un ridicule que je Suis bien eloigné de meriter, a fait usage de mon remede jusqu'au moment de la publication de ma Lettre, il a gueri avec deux personnes qu'il avoit manqué par Le traitement ordinaire, il en a reconnu si bien L'efficacité qu'il m'a Sollicité de la maniere la plus préssante de L'associer avec moi et Sur Le refus que je me Suis Crû obligé de Lui faire parceque une Société entre des personnes de notre etat Sonne mal dans Le public. il s'est restraint a

ARC 39 n° 182

me prier de vouloir lui fournir mon remede pour Le traitement
de ses malades sous des Conventions insérées dans un billet
dont je vous Envoy. La Copie tirée de L'orriginal qui est entre
mes mains

— Monsieur Pressavin mon Confrere m'a remis de son Specifique
— antivenerien pour L'administrer a des malades, et Comme Ce remede
— Lui apartient je m'engage à ne point Chercher à Le décomposer
— ny à decouvrir Ce que C'est, je m'engage de plus a ne me servir
— que de Celui quil me remetra. si je manque a ma parole
— je Consent de Lui remetre Cent Louis d'or sans autre forme de
procedure a Lyon Le 6 9bre mil sept Cent soixante sept

Signé Champeaux.

quel idée Monsieur pourés vous Concevoir d'un homme qui apres
Les Engagemens quil a prit avec moi ose jetter du ridicul sur
une Chose quil n'a put s'empecher d'aprouver et dont il eut desiré
partager L'honneur et Le profit. Lui qui ne Craint pas de faire
debiter dans Le public un remede sous Le nom de médecine agréable

au sujet du remede sur Le quel vous avés vu ma dissertation
Lorsque vous saurés que je viens d'en remetre Le récipé a L'hotel
dieu Gratuitement et sans exiger de la part des administrateurs La
plus petite reconnoissance que je me propose de Le donner au public
avec un traité sur Les maladies veneriennes dans Le quel L'on trouvera
quelques observations nouvelles relatives à Cette partie de la medecine
jespere que vous voudrés bien me distinguer de ~~quelques~~ ces personnes avec
Les quelles je ne mérite pas d'etre Confondu

je ne dit point ~~point~~ que Les frictions doivent étre proscrite mais
seulement quelles sont inéficaces dans Certaines occasions j'ai ~~tasses~~ [assés]
d'observations par de vers moi pour En Etre Convaincu

j'ignore si Ceux que j'ai traité avec Succes par mon remede et qui avoient été manqués par les friction avoient fait usage de la pomade mercurielle preparée avec La Camphre mais je sais que j'ai eu L'avantage de guerir des malades qui me disoient avoir éprouvés jusqu'a trois fois Le traitement d'une maniere tres méthodique et Cela infructueusement

Messieurs faissole et Champeaux n'ont pas trouvés Comme vous ma réponce polie et modérée, ils prétendent au Contraire que je Les ai vivement insultés ils trouvent que Mr Pia qui vient de donner Contre eux un ouvrage Sur le même objet Les a traité plus honnêtement. Cependant on lit a la page 25 et 26. quelque Chose qui me paroit plus insultant que tout ce qu'on trouve dans ma réponce

— aussi a t'on peine à Concevoir Comment Les auteurs du raport
— fait Le 10 juillet etant tombés dans une méprise aussi palpable
— que de presenter une preuve decisive de Submersion pour un
— autre genre de mort qu'il leur a plu d'assigner, ils ont perséverés
— dans Cette Erreur. et L'ont publiée sans nécessité, sans utilité
— et Contre L'honnêteté

je ne Crois pas qu'il y ait dans ma réponce rien d'aussi piquant et d'aussi vif Contre eux. que passer de Leur judiciaire, Meme paroit bien depravée,

je Croyois que Lon pouvoit Entreprendre une dispute Littéraire sans risquer de se brouiller avec Les personnes dont L'on Combatoit Le Sentiment mais je viens d'éprouver Le Contraire. je me suis attiré de Leur part tout ce que L'inimitie La plus noire peut inventer Contre un homme. aussi suis je bien résolu de ne plus

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

Combatre Le sentiment de personne et j'abandonne de bon Coeur mon projet de repliquer, il faudroit que mon honneur se trouvat bien vivement attaqué dans Ce qu'ils pouront Ecrire a Ce sujet pour que je m'avise d'y répondre

Le motif qui m'a Embarqué dans Cette Controverse etoit honnête je puis dire que ce n'a point été L'envie de donner des torts a Ces Messieurs qui m'a fait Ecrire mais Celle de servir d'innocence opprimée.

que je serai Charmé Monsieur de trouver L'occasion de vous prouver Combien je suis sensible aux bontés dont vous daigné m'honorer et Combien j'ai de la joye de voir que malgré toutes Les préventions qu'on a Cherché a vous donner Contre moi vous m'avés assés rendu de justice pour ne pas me Croire Coupable d'ingratitude a votre Egard.

je suis avec respect

Monsieur

Lyon Le 1er mars 1768.

Votre tres humble
et tres obeissant
Serviteur
Pressavin